



INSTRUCTIONS AUX AUTEUR·E·S

La Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles publie des contributions scientifiques sur les thématiques des sciences du vivant, de la botanique, de la chimie, des mathématiques, des sciences de la terre et de la zoologie.

Ce document fournit les instructions nécessaires pour la soumission d'un article dans le Bulletin de la SVSN.

Remarque : la soumission initiale ne nécessite pas une mise en forme complète du manuscrit (voir « 4. Checklist pour soumission »), qui sera en revanche demandée pour la version révisée.

TABLE DES MATIERES

1. Types d'articles.....	2
2. Instructions générales.....	2
2.1. Langue	2
2.2. Format.....	2
2.3. Nombre de caractères.....	3
2.4. Figures et tableaux	3
2.5 Ponctuation	3
2.6. Citations et bibliographie	4
2.7. Matériel annexe	5
2.8. Image de couverture	5
2.9. Droits de reproduction.....	5
3. Instructions spécifiques.....	5
3.1. Article scientifique.....	5
3.2. Brève scientifique.....	7
3.3. Inventaire.....	7
3.4. Opinion	7
3.5. Rétrospective.....	7
3.6. Recension	7
4. Checklist pour soumission.....	8
5. Soumission du manuscrit	8
6. Checklist pour révision.....	9

1. TYPES D'ARTICLES

- **Article scientifique.** Un article scientifique reporte les résultats d'une recherche complète ou une revue d'un sujet de la littérature spécialisée.
- **Brève scientifique.** Une brève scientifique présente un contenu qui ne requiert pas la rédaction d'un article scientifique complet, mais représente néanmoins des résultats scientifiques originaux.
- **Inventaire.** Un inventaire présente des relevés faunistiques ou floristique, en règle générale récoltés en Suisse romande. Une courte présentation et discussion de l'inventaire accompagnera les données.
- **Opinion.** Une opinion présente une réflexion concernant le monde scientifique dans son intégralité ou un domaine en particulier. Elle a pour but d'ouvrir un débat et sera complétée, si le sujet s'y prête, par une réponse de la part d'un·e autre spécialiste de la question.
- **Rétrospective.** Une rétrospective revisite un article publié 150 ans plus tôt dans le Bulletin de la SVSN, en regard avec l'état actuel de la recherche dans le domaine considéré.
- **Recension.** Une recension présente une vision critique d'un livre ou d'un ouvrage en général, en relation avec l'un des thèmes de la SVSN.

2. INSTRUCTIONS GENERALES

2.1. LANGUE

Le Bulletin de la SVSN accepte des manuscrits rédigés en français, dans une des autres langues nationales suisse, ou en anglais. En fonction de la langue dans laquelle est rédigé le manuscrit, un résumé en français et/ou en anglais devra être joint (voir « 3. Instructions spécifiques »). Le langage épïcène sera privilégié lors de la rédaction.

2.2. FORMAT

Le manuscrit doit être livré sous forme d'un document Word. Aucune mise en page nécessaire, les figures et les tableaux sont fournis séparément (voir « 2.4. Figures et tableaux »).

Lorsque vous reprenez des passages à partir d'un autre support (PowerPoint, présentations, fichiers de références, bases de données, etc.), veillez à ne pas importer les styles ou les codes liés au fichier de départ.

2.3. NOMBRE DE CARACTERES

Un nombre de caractères maximum (espaces compris) est défini pour chaque type d'article, à l'exception des annexes qui seront uniquement publiées en ligne (voir « 3. Instructions spécifiques » pour le détail par article). Tout article ne respectant pas ce critère sera rejeté.

2.4. FIGURES ET TABLEAUX

Les figures doivent être numérotées en nombres arabes, en fonction de leur ordre de citation dans le texte. Elles doivent être livrées dans des fichiers séparés (formats .pdf, .jpeg, .eps, .tif ou équivalents). La définition minimale d'une figure est de 300 dpi, pour un format maximum de 12,8 x 19,5 cm. La couleur ne doit être utilisée que si nécessaire à la compréhension de la figure, sinon les niveaux de gris sont à privilégier.

Les tableaux doivent être numérotés en nombres arabes, en fonction de leur ordre de citation dans le texte. Ils doivent être livrés dans un document Word séparé.

Les légendes des figures et des tableaux doivent être listées à la fin du manuscrit, en respectant la numérotation. Les légendes se composent d'un titre (maximum 100 caractères avec espaces) et d'un texte (maximum 1900 caractères avec espaces).

Les renvois aux figures et tableaux dans le texte s'écrivent en toute lettre, sans majuscules, y compris en anglais. Exemple : « Le site des Grangettes revêt donc une importance conservatoire élevée pour les espèces susmentionnées (figure 2) ».

2.5 PONCTUATION

Mettre un point :

- A la fin de chaque légende (même avec un doi)
- Après les figures et tableaux numérotés dans une légende (Figure et Tableau s'écrivent en gras et le chiffre est suivi d'un point, ex. : **Figure 1.** Carte de répartition.)

Ne pas mettre de point :

- A la fin du titre
- A la fin des sous-titres

DIFFERENCES TYPOGRAPHIQUES ENTRE LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS

- Les chiffres à décimales sont séparés par une virgule en français (ex. : 3,14) et un point en anglais (ex. : 3.14. Pour les milliers, chaque tranche de trois chiffres est séparée par une espace insécable en français et une virgule en anglais.
- Les guillemets sont des « xy » en français et des "yz" en anglais.

GUILLEMETS

Lorsque le début d'une citation est fondu dans le texte, mais que cette citation se termine par une phrase complète, le point final est mis à l'extérieur des guillemets.

Exemple : Il importe, selon elle, de « réexaminer le projet. C'est ce qu'indique l'étude de faisabilité ».

ABREVIATIONS ET PARENTHESES

- Les abréviations latines s'écrivent en italique. Exemple : *et al.* (et non & al.).
- Les abréviations de mots français ou anglais ne se mettent pas en italique. Exemple : sp.
- Les parenthèses ne se mettent pas en italique, sauf si elles appartiennent à un paragraphe qui est entièrement en italique, comme une citation ou un sous-titre.
- Les siècles s'écrivent en majuscules suivies d'un e en exposant. Exemple : Le XIX^e siècle.

NOMS D'ESPECES

Le nom des espèces citées en latin s'écrit toujours *en italique*, avec une majuscule au nom de genre (exemple : *Cetonia aurata* pour la Cétoine dorée). Les niveaux taxonomiques supérieurs restent en revanche en romain (caractères droits, ex. : Odonata). Pour les noms en français, on distingue les noms vernaculaires, sans majuscule, des noms normalisés, avec majuscule (exemple : l'Hirondelle rustique, les hirondelles). En botanique, on se référera à InfoFlora, qui est la plate-forme officielle pour la flore et la végétation en Suisse.

2.6. CITATIONS ET REFERENCES

Dans le texte, les citations bibliographiques doivent se faire en indiquant les auteur·e·s en petites capitales. A partir de trois auteur·e·s, seul le premier nom est cité et suivi de la mention (en italique) « *et al.* ». Exemple :

- 1 auteur·e : (GAILLARD 2002)
- 2 auteur·e·s : (GAILLARD & DUPOND 2002)
- 3 auteur·e·s ou plus : (GAILLARD *et al.* 2002)

Si plusieurs articles doivent être cités ensemble pour un même sujet, ils doivent être groupés au sein de la même parenthèse et classés par ordre chronologique. Exemple : (GAILLARD 1987, DUPONT 2001).

A la fin du manuscrit, la bibliographie classe les références citées dans le texte par ordre alphabétique du nom des auteur·e·s, puis par ordre chronologique croissant. Le nom des revues et le titre des livres s'écrivent en italiques. Exemples :

AUBERT J.-F., 1976a. Les Ichneumonides ouest-paléarctiques et leurs hôtes. *Litterae Zoologicae* 5: 1-130.

AUBERT J.-F., 1976b. Adjonctions au genre *Diadegma* Först. (*Angitia* Holm. praeocc.). *Bulletin de la Société entomologique de France* 81: 202-205.

CHITTARO Y. & PASCHE A., 2009. *Papillons (Macrolépidoptères) du Vallon de Nant (Bex, Alpes vaudoises)*.

WELTEN M. & SUTTER R., 1982. *Atlas de distribution des ptéridophytes et des phanérogames de la Suisse*. 2 vol. Birkhäuser, Bâle. 716 et 698 p.

Dans les renvois à la bibliographie, les auteur·e·s se mettent en petites capitales et il n'y a pas de virgule entre les auteur·e·s et la date. Exemple : « Dont 8 figurent à la liste rouge nationale des espèces menacées (MONNERAT *et al.* 2007) ».

L'usage est de ne pas mettre d'espace entre les initiales doubles des auteur·e·s. Exemple : PLUCKNETT D.L. et non PLUCKNETT D. L.

2.7. MATERIEL ANNEXE

Des données brutes, des figures supplémentaires, de longs tableaux de résultats ou tout autre données annexes peuvent être publiés en ligne. Ces informations ne feront pas partie de la version imprimée mais seront à disposition en ligne. Elles doivent être fournies dans un format identique à celui des figures et tableaux de la version imprimée (voir « 2.4. Figures et tableaux »). La mise en page de ces annexes relève de la responsabilité des auteur·e·s.

2.8. IMAGE DE COUVERTURE

Les auteur·e·s peuvent proposer une illustration en rapport avec le sujet de l'article et qui sera publiée comme image de couverture du bulletin. Le format de l'image imprimée est de 132 x 80 mm. L'image fournie sera recadrée à ces dimensions, avec une résolution minimale de 300 dpi, sous format .jpg ou .tif.

2.9. DROITS DE REPRODUCTION

La reproduction d'illustrations déjà publiées ailleurs est à éviter. Si une exception doit être faite, il incombe à l'auteur·e d'obtenir les droits de reproduction. Cette obligation est également valable pour la reproduction d'extraits de cartes ou de plans cadastraux.

3. INSTRUCTIONS SPECIFIQUES

3.1. ARTICLE SCIENTIFIQUE

Maximum **82'000** caractères espaces compris. La structure est la suivante :

- Page de titre

La page de titre doit contenir le titre complet de l'article, qui doit être informatif sur l'étude présentée, et un titre courant d'un maximum de 100 caractères espaces compris (qui apparaîtra en pied de page). La liste complète des auteur·e·s doit aussi y figurer, avec leurs adresses institutionnelles (ou privées) et leurs adresses emails. L'auteur·e pour la correspondance doit également être indiqué, ainsi que son adresse email.

Traduire le titre de l'article en anglais pour l'abstract.

- Résumé

Un résumé de maximum **2200** caractères espaces compris doit être rédigé dans la langue de l'article. Le résumé doit décrire le contexte scientifique, le but de la recherche, la méthode employée, ainsi que les principaux résultats et conclusions. Il est fortement recommandé de ne pas citer de références bibliographiques dans le résumé. Si l'article est en français, un résumé en anglais (abstract, 2200 caractères espaces compris maximum) doit être ajouté. Si l'article est dans une autre langue nationale, un résumé en anglais (abstract, 2200 caractères espaces compris) et un résumé étendu en français (4400 caractères espaces compris maximum) doivent être ajoutés. Si l'article est en anglais, un résumé étendu en français (4400 caractères espaces compris maximum) doit être ajouté. Le résumé étendu en français doit suivre la même structure (Introduction, Méthodes, Résultats, Discussion) que l'article.

Pour les articles en français ou dans une des autres langues nationales, il est possible de présenter un résumé étendu en anglais (extended abstract) afin d'augmenter la visibilité auprès de la communauté scientifique internationale. Ce résumé de maximum 4400 caractères espaces compris doit reprendre la structure de l'article, et peut inclure des références aux figures et tableaux (les légendes doivent donc être données en anglais également), ainsi que des références bibliographiques.

- Mots-clés

Le résumé est suivi d'une liste de 3 à 10 mots-clés, classés par ordre alphabétique. Les mots-clés doivent être traduits selon les mêmes règles que pour le résumé (voir ci-dessus). Les mots-clés ont pour but de décrire les thèmes principaux développés dans l'article, il est recommandé de ne pas mettre comme mot-clé des termes déjà présents dans le titre. En effet, les moteurs de recherche utilisent aussi bien les titres que les mots clés.

- Introduction

L'introduction doit présenter le contexte de l'article, en lien avec la littérature existante sur le sujet, ainsi que les buts de l'étude, et les hypothèses associées.

- Méthodes

Les méthodes doivent décrire le principe général de l'étude, les outils, matériaux et équipements employés ainsi que, lorsqu'approprié, les méthodes statistiques utilisées.

- Résultats

Cette partie fournit les résultats, et indique dans le texte les références aux différents tableaux et figures.

- Discussion - Conclusion

La discussion met en évidence l'importance des résultats par rapport au contexte de l'article et des recherches précédemment effectuées sur le sujet. La discussion peut se terminer par une courte conclusion, reprenant les principaux résultats et les perspectives ouvertes par l'étude.

- Références

Une bibliographie est présentée à la fin de l'article. Toutes les citations incluses dans le texte doivent s'y trouver (voir « 2.6. Citations et références »).

- Niveaux de titre

Il ne doit pas y avoir plus de 3 niveaux de titre (ex. : Résultats > Sous-titre 1^{er} niveau > Sous-titre 2^{ème} niveau).

3.2. BREVE SCIENTIFIQUE

Une brève scientifique reprend le format général et les instructions d'un article scientifique (voir ci-dessus), avec toutefois un nombre de caractères réduit à **25'000** maximum. De manière générale, une brève ne contient pas plus d'une figure et d'un tableau, ainsi qu'environ 20 références bibliographiques.

3.3. INVENTAIRE

Un inventaire se compose généralement d'un ou deux tableaux présentant les espèces inventoriées. Il doit être accompagné d'une courte introduction (maximum **1800** caractères espaces compris) et peut se terminer par une brève discussion (maximum **3800** caractères espaces compris). Les inventaires effectués dans le cadre d'un mandat public ou privé doivent être accompagnés de l'accord écrit de la personne ou institution ayant donné le mandat.

3.4. OPINION

La forme d'un article d'opinion est relativement libre, avec un maximum de **25'000** caractères espaces compris, et devra présenter d'une manière claire et structurée la problématique abordée, le cadre général de ladite problématique, le point de vue étayé des auteur·e·s, ainsi qu'une conclusion permettant d'ouvrir le débat. En aucun cas une opinion ne doit viser un·e auteur·e ou un article spécifique dans un but de dénigrement. De même, toute contribution anonyme, non constructive, non suffisamment étayée ou ne permettant pas d'ouvrir le débat sera rejetée.

3.5. RETROSPECTIVE

Maximum **25'000** caractères espaces compris. Les contributions à cette rubrique sont généralement sollicitées par la rédaction en fonction des publications du Bulletin il y a 150 ans, mais des propositions spontanées sont les bienvenues également. Une rétrospective se présente généralement sous la forme d'une revue de littérature, mais peut, en fonction de la situation, présenter également des résultats des auteur·e·s.

3.6. RECENSION

Maximum **6500** caractères espaces compris. Les recensions sont présentées sous la forme d'un texte suivi, sans sous-chapitres. Dans la mesure du possible, l'auteur fournira une image de la couverture du livre recensé, dans un format identique à celui demandé pour les figures des articles scientifiques (voir « 2.4. Figures et tableaux »).

4. CHECKLIST POUR SOUMISSION

La checklist ci-dessous vous permet de vous assurer que votre manuscrit correspond aux critères de rédaction de la SVSN:

- ☐ Le manuscrit est rédigé en français, dans une des autres langues nationales, ou en anglais. Un résumé en anglais (abstract) est demandé pour les articles en français, et un résumé étendu en français pour les autres.
- ☐ Le manuscrit est livré sous forme d'un document Word, sans mise en page particulière à l'exception de la numérotation continue des lignes et d'un interligne de 1,5 afin de faciliter les relectures.
- ☐ Le manuscrit est rédigé dans les limites du nombre de caractères indiqué sous « 3. Instructions spécifiques »).
- ☐ La structure du manuscrit correspond à celle décrite dans la partie « 3. Instructions spécifiques » pour chaque type d'article.
- ☐ Les figures sont numérotées en nombres arabes, en fonction de leur ordre de citation dans le texte. Elles sont présentées dans des fichiers séparés et dans un format adéquat.
- ☐ Les tableaux sont numérotés en nombres arabes, en fonction de leur ordre de citation dans le texte. Ils sont présentés dans un document Word séparé.
- ☐ Les légendes des figures et des tableaux sont listées à la fin du manuscrit, en respectant la numérotation.
- ☐ Les citations sont dans le format indiqué au point 2.6.
- ☐ La Charte des auteur·e·s est envoyée signée (une signature suffit) en même temps que la soumission du manuscrit.

Si vous soumettez une révision de votre manuscrit, référez-vous au point 6 « Checklist pour révision ».

5. SOUMISSION DU MANUSCRIT

Si le manuscrit remplit tous les critères listés dans « 4. Checklist pour soumission », nous serons ravis de recevoir votre manuscrit par email à l'adresse [redaction.svsn\(at\)unil.ch](mailto:redaction.svsn(at)unil.ch). Si vous souhaitez procéder autrement, cela peut se faire en accord avec la rédaction.

La correspondance et le suivi du manuscrit se fera via l'adresse email de contact. L'auteur·e se chargera de transmettre les informations aux co-auteur·e·s.

Pour tout manuscrit accepté, l'auteur·e principal·e recevra une version PDF ainsi qu'une version papier du Bulletin.

6. CHECKLIST POUR REVISION

La checklist ci-dessous vous permet de vous assurer que votre manuscrit remplit tous les critères nécessaires pour la soumission de votre manuscrit révisé :

- Documents à rendre après révision :
 - ☐ Les réponses aux commentaires des relecteur·rice·s doivent être rendues dans un document Word séparé.
 - ☐ Le manuscrit doit être corrigé avec le suivi de modifications.
 - ☐ Les figures doivent être soumises chacune séparément (formats .pdf, .jpeg, .eps, .tif ou équivalents).
 - ☐ Les tableaux doivent se trouver dans un document Word séparé (formats .doc ou .docx).
- La page de titre contient :
 - ☐ Le titre complet de l'article
 - ☐ Un titre courant (maximum 100 caractères espaces compris).
 - ☐ Une traduction du titre, en anglais ou français selon la langue du manuscrit.
 - ☐ La liste complète des auteur·e·s, avec leurs adresses institutionnelles (ou privées), ainsi que leurs adresses email.
 - ☐ L'indication de l'auteur·e pour la correspondance.
- Le manuscrit :
 - ☐ La structure correspond à celle demandée pour le type d'article (voir point 3.).
 - ☐ Le nombre de caractères maximum est respecté (voir point 2.3.).
 - ☐ Les mots-clés sont listés correctement (voir point 3.1).
 - ☐ Le format est correct (voir point 2.2.), notamment les abréviations et la manière d'indiquer les nombres.
 - ☐ Chaque tableau/figure est cité dans le texte (voir point 2.4. pour le format), et chaque tableau/figure cité dans le texte est fourni et joint au manuscrit.
 - ☐ Les légendes des figures et des tableaux doivent se trouver à la fin de ce document (voir point 2.4.).
 - ☐ Chaque citation dans le texte (voir point 2.5. pour le format) a une référence dans la bibliographie, et inversement.
 - ☐ Les nombres et abréviations sont correctement indiquées (voir point 2.5.)
 - ☐ Pour les articles dans une autre langue que le français, un résumé étendu doit être fourni également en français (voir point 3.1.)